

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉDUCATION

LA CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour attirer l'attention de tous les députés sur une affaire urgente. Le 6 janvier 1982, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé la création d'un nouveau programme de formation visant à remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, à accélérer la croissance et l'expansion économiques et à faciliter l'adaptation industrielle; par ailleurs, d'après l'édition du *Globe and Mail* de ce matin, une commission de la main-d'œuvre de l'Ontario a signalé que le système d'enseignement n'avait pas formé les ouvriers qualifiés dont la province a besoin. Aussi, je propose, appuyé par le député de Roberval (M^{me} Beauchamp-Niquet):

Que le gouvernement prenne les mesures qui s'imposent pour créer un conseil national de l'enseignement chargé principalement de promouvoir l'uniformisation des normes d'enseignement et de recommander des programmes susceptibles de répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE BUDGET

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE REVENU DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, en vertu d'une disposition bien dissimulée dans le budget du 12 novembre, la résolution 53, les anciens combattants se retrouvent dans le champ de tir du percepteur d'impôts alors qu'ils peuvent difficilement se permettre même de s'approcher du champ de bataille. Cette mesure aura pour effet d'imposer les familles des anciens combattants dans un domaine où elles ne l'ont jamais été auparavant. Je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que la Chambre enjoigne au ministre des Finances d'annuler la résolution budgétaire 53 en vertu de laquelle les anciens combattants ajouteraient leurs

Questions orales

pensions à leur revenu total, ce qui empêcherait leur conjoint détenant un emploi de réclamer la déduction équivalente d'impôt de \$3,500 pour personnes à charge.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le Président: Passons aux questions orales.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ANNULATION D'INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, je voudrais dire au ministre des Finances «Bienvenue!». C'est une grande surprise de le voir à la Chambre aujourd'hui. Dans son discours le ministre a dit qu'il serait faux de stimuler l'économie. Il oublie que plus d'un million de Canadiens sont sans travail et que plusieurs autres perdront le leur dans moins d'un mois. A mon avis, ces statistiques représentent des tragédies individuelles trop nombreuses dans tout le pays. J'aimerais donc demander au ministre pourquoi il a décidé cette année d'annuler tant d'incitations à l'investissement, lesquelles avaient été mises en place en vue de créer des emplois.

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je remercie le député de son accueil. Je suis enchanté d'être accueilli de la sorte après une absence d'un jour. De toute évidence, il pleurerait de joie si je rentrais d'une absence d'une semaine.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Songez donc à la retraite.

M. MacEachen: Le député insinue dans ses remarques que le gouvernement est hostile aux placements. A mon avis, le thème principal du budget . . .

Une voix: Est l'injustice.

M. MacEachen: . . . est la lutte contre l'inflation. Il vise à supprimer le principal obstacle à l'investissement et à la croissance au Canada, notamment les taux élevés d'inflation.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Comment diable croit-il que nous pouvons favoriser la croissance et l'investissement au Canada . . .

M. Nielsen: En démissionnant.